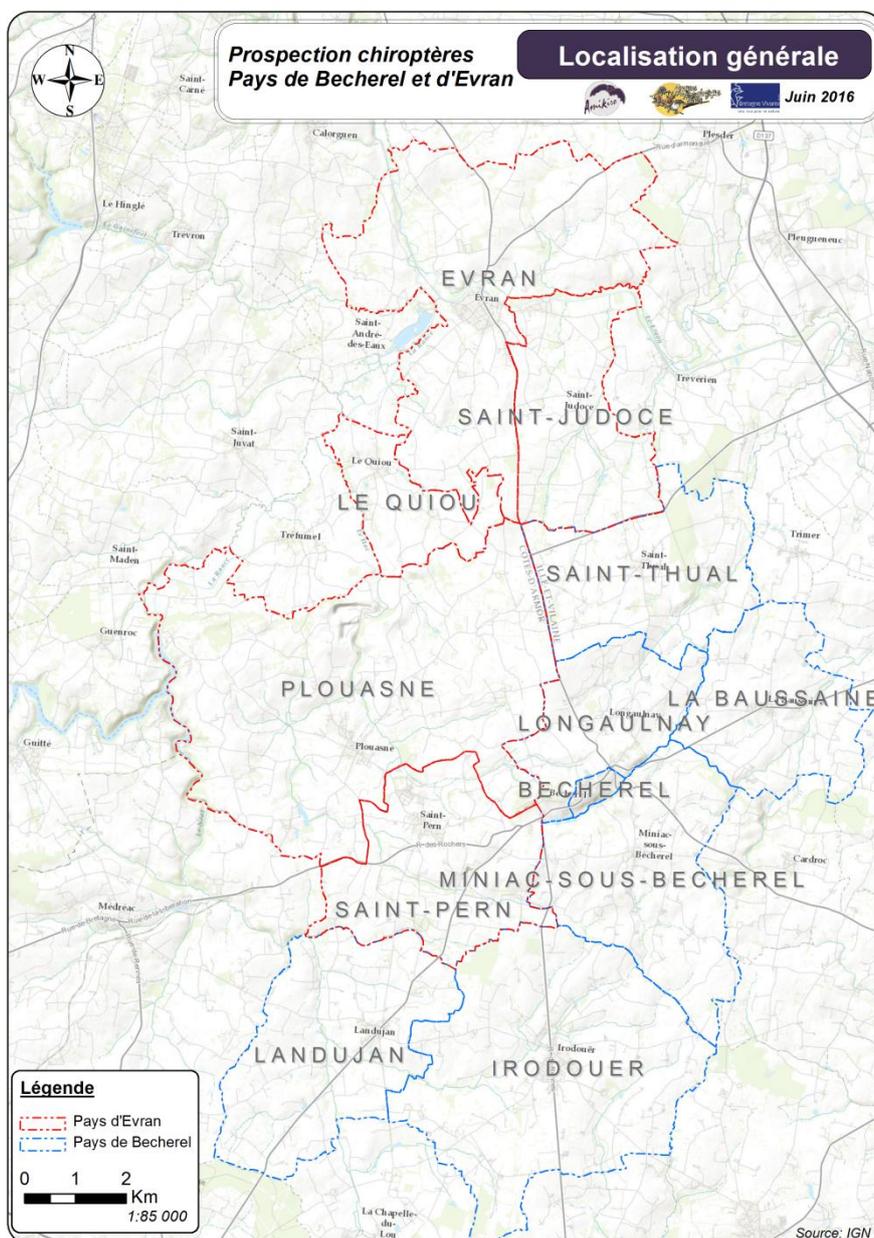




Synthèse prospection chiroptérologique en pays d'Evran et Bécherel

3 associations ont organisé un weekend de prospection chiroptérologique le weekend du 24 au 26 juin 2016. Ces recherches s'inscrivent dans la continuité des territoires prospectés en aval, les années précédentes. Dans la poursuite de l'atlas des mammifères et afin d'améliorer les connaissances sur la répartition des espèces, 16 bénévoles et salariés se sont réunis dans le but de visiter églises, bâtiments communaux ou encore propriétés privées. Des compléments sur la diversité d'espèces et des territoires de chasse ont aussi été apportés au travers d'opérations de capture et d'enregistrements automatiques ultrasonores.

Ces recherches ont permis de recenser 12 espèces de chiroptères sur 17 communes des Côtes-d'Armor et d'Ille-et-Vilaine.



Etant donné les effectifs humains réduits le vendredi, cette journée a été consacrée à la visite des églises et autres bâtiments publics. Les 16 bénévoles et salariés intégralement réunis le samedi et dimanche ont travaillé sur les bâtiments publics selon les potentialités d'accueil pour les chauves-souris. 4 postes de capture ont été installés le vendredi et le samedi soir, le tout associé avec des enregistreurs acoustiques automatiques.



Figure 1 : Oreillard gris en léthargie dans une stabule

Les découvertes chiroptérologiques n'ont pas été à la hauteur de nos espérances même si des progrès ont été réalisés dans le grand carré Plouasne, Bécherel, Landujan et Irodouër. Les colonies découvertes ne sont constituées qu'uniquement d'espèces anthropiques et peu visibles comme les Pipistrelles, Oreillards et Sérotine commune. Cependant, des individus de deux espèces inscrites dans l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore, nous laissent à penser que des mouvements de colonies connues alentour ont lieu aussi sur ces territoires, c'est le cas pour le Petit Rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées. Actuellement, aucune colonie historique n'est

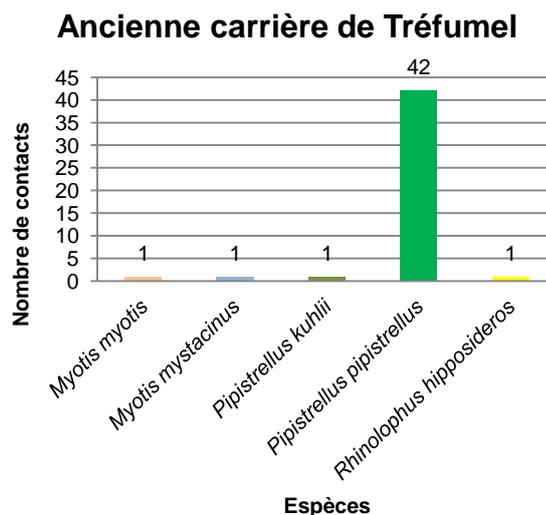
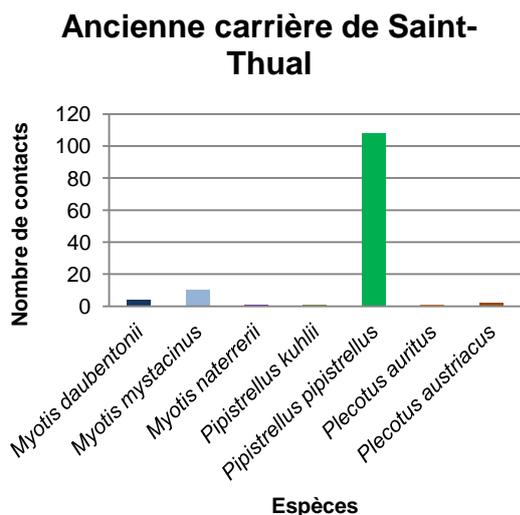
connue sur les communes prospectées pour ces deux espèces.

Les recherches sous les ponts et autres sites souterrains ont mis en évidence la présence de reposoirs notamment sous certains ponts le long du canal de la Rance. Une cavité souterraine dans la région des Faluns est connue et suivie depuis quelques années en tant que site d'hibernation, celle-ci était inoccupée en juin. Le caractère médiéval de la cité de Becherel laisse à présager encore quelques sites non-prospectés (combles des bâtiments notamment). Toutes les églises n'ont pas pu être visitées et/ou mériteraient un second passage afin d'observer les opportunités d'accueil pour ces mammifères. Ce sera même dans certains cas, l'occasion de proposer des aménagements favorables à l'installation des chauves-souris.



Figure 2 : Cavité utilisée par les chiroptères en tant que site d'hibernation

Les enregistrements ont permis de récolter 173 enregistrements, traduisant une densité de contacts assez faible, mais pouvant s'expliquer en partie par une répartition spatiale possible des individus étendue, les amenant à être aisément hors de portée des micros, au sein de carrières à ciel ouvert (Notamment en ce qui concerne les genres *Myotis sp.* et *Rhinolophus sp.*). Ceux-ci ont permis toutefois de mettre en évidence d'autres espèces au caractère plus arboricole ou plus difficilement détectable (Murin de Natterer, Murin à moustaches, Oreillard roux, Pipistrelle de Kuhl,...).



Des opérations de capture ont été tentées sur 4 sites dans le but de rechercher les espèces d'annexe II (voir tableau plus bas). Aucune de ces dernières n'ont été capturées malgré la présence du Petit et Grand Rhinolophe au détecteur à ultrasons durant ces soirées.

Même si l'objectif du weekend était axé sur la recherche de colonies de chauves-souris, ces inventaires permettent de compléter des éléments sur la répartition d'autres mammifères. Notons la présence du Muscardin, espèce discrète et difficilement détectable, sur Plouasne. Quelques vieilles pelotes de réjection de Chouette effraie ont montré des consommations de micro-mammifères tels que les Campagnols et Musaraignes.

Il est clair qu'il reste beaucoup à faire encore en terme de prospection de bâtiments. D'autres prospections plus individuelles seront organisées à l'avenir afin d'affiner nos recherches de juin 2016. Les manoirs et châteaux sur le territoire feront l'objet d'une demande de visite par un professionnel avec une recommandation si possible d'un élu de la commune. L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a déjà pu, par ce biais, visiter deux sites importants : la Château de Caradeuc et le Couvent de Saint-Pern avec 2 colonies recensées dont une de Petit Rhinolophe (espèce prioritaire) et un site d'hibernation.



Figure 3 : Colonie de reproduction d'Oreillard gris au couvent de Saint-Pern @ Anna Branquet, ONCFS 35

Un grand merci à tous les participants : COLIN Célia, COLL Jonathan, DRUESNE Roxane, HERVE Yann, LAHAYE Romain, LE CAMPION Thomas, LE FLOCH Corentin, MENAGE Matthieu, MOLAC Meriadeg, MONTAGNE Bastien, MOULIN Aline, NEDELEC Erwan, NEDELEC Ronan, NICOLAS Paul, POINTU Mélody, QUERO Valentin

Espèces	Annexes de la Directive Habitats	Législation française	Listes rouges Française (2009)	Statut liste des Mammifères Bretagne (2015)
Chiroptères				
Grand murin	II + IV	Protégé	LC	NT
Grand Rhinolophe	II + IV	Protégé	NT	EN
Murin à oreilles échanquées	II + IV	Protégé	LC	NT
Murin de Daubenton	IV	Protégé	LC	LC
Murin de Natterer	IV	Protégé	LC	NT
Murin à moustaches	IV	Protégé	LC	LC
Oreillard gris	IV	Protégé	LC	LC
Oreillard roux	IV	Protégé	LC	LC
Petit Rhinolophe	II + IV	Protégé	LC	LC
Pipistrelle commune	IV	Protégée	LC	LC
Pipistrelle de Kuhl	IV	Protégée	LC	LC
Sérotine commune	IV	Protégée	LC	LC
Autres mammifères				
Blaireau européen			LC	LC
Campagnol agreste			LC	LC
Campagnol des champs			LC	LC
Cerf élaphe			LC	LC
Chevreuil			LC	LC
Ecureuil		Protégée	LC	LC
Fouine			LC	LC
Hérisson d'Europe		Protégée	LC	LC
Mulot sylvestre			LC	LC
Musaraigne couronnée			LC	LC
Crocidure musette			LC	LC
Muscardin		Protégée	LC	NT
Ragondin			NA	NA
Rat surmulot			NA	NA
Renard roux			LC	LC
Sanglier			LC	LC

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (données insuffisantes), **NA** (non applicable)